





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE

SEANCE DU 22 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux du mois de mars à dix-huit heures, les membres du Comité du SIVU pour le fonctionnement d'une Piscine Intercommunale à Saujon se sont réunis, en vertu de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, à la salle de spectacle « La Salicorne » à Saujon, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Président, en session ordinaire d'après convocation faite le quinze mars deux mille vingt et un.

OBJET :

Budget Primitif
2021

NOMBRE DE
délégués

ayant pris part au vote

14

SONT PRESENTS :

Délégués titulaires :

- | | | |
|--------------------------|--------------------|--------------------|
| · Saujon : | - FERCHAUD Pascal | - BABIN Jean-Marc |
| · Balanzac : | - GAUDIN Natacha | |
| · Corme-Ecluse : | - GUERIN Michèle | - COUSSOT Monique |
| · L'Eguille sur Seudre : | - QUILLET Annick | - LEFEVRE Cyril |
| · Le Gua : | - ORTEGA Béatrice | |
| · Mornac sur Seudre : | - GOMIS Françoise | |
| · Sablonceaux : | - DE MIRAS Magalie | - MORIZOT Matthieu |
| · Sainte Gemme : | - GACHET Philippe | |

Délégués suppléants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| · Le Gua : | - CHAPRON Christine |
| · Saint Romain de Benet : | - HENDSCHEL Maryline |

ABSENTS EXCUSES :

Délégués titulaires :

- | | | |
|---------------------------|-----------------------|----------------------|
| · Balanzac : | - BERNARD Dominique | |
| · Le Gua : | - STRADY Emmanuelle | |
| · Médis : | - CANOVA Annick | - BERNARD Christelle |
| · Mornac sur Seudre : | - HALLARD Jacky | |
| · Saint Romain de Benet : | - RICORDEAU Gwenaëlle | - GILBERT Liliane |
| · Sainte Gemme : | - DRUGEON Jean-Yves | |

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame LACOUX, Directrice Administrative

SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Comité Syndical, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection du Secrétaire. Madame Béatrice ORTEGA est désignée, **à l'unanimité**, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

HOTEL DE VILLE

B.P. 108 – 17600 SAUJON

Tél. : 05.46.02.80.07 – Télécopie : 05.46.02.91.92

**DATE DE
L’AFFICHAGE**
à la porte de la Mairie du
compte-rendu de la séance

24 mars 2021

BUDGET PRIMITIF 2021

Après avoir été présenté par Monsieur le Président, le Budget Primitif est proposé au vote du Comité Syndical.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

➤ D'ADOPTER le Budget Primitif 2021 du SIVU Piscine de la Lande qui s'équilibre en recettes et dépenses :

- Fonctionnement : 577 450,20 €
- Investissement : 3 867,41 €

Pour : 14
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré le 22 mars 2021

Pour copie conforme

Le Président,




P. FERCHAUD

TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N°
017 - 251703385 - 20210322-CS2021_05-DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le 24/03/2021

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2021

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 s'équilibre ainsi qu'il suit, dans le respect des orientations budgétaires présentées lors de la dernière séance du Comité Syndical.

Vue d'ensemble

SIVU	Section	Projet BP 2021
	Fonctionnement	577 450,20 €
	Investissement	3 867,41 €
	Total	581 317,61 €

Section de fonctionnement

Les dépenses

Le chapitre 011 « Charges à caractère général »

Les charges en baisse à 163 600,00 € contre 170 250,00 € au budget primitif 2020. Ce chapitre comprend les charges courantes en eau, gaz, électricité et produits d'entretien, petit équipement.

Le chapitre 012 « Charges de personnel »

Les charges de personnel sont établies à 393 350,00 € contre 409 100,00 € en 2020 soit une baisse de 3,85%. Pas de mouvements de personnel prévus.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Le montant des charges de gestion courante s'établit à 11 655,00 € et correspond aux différentes analyses obligatoires de l'eau et de l'air du bassin.

Les recettes

Les recettes globales (hors reports) s'élèvent à 544 970,00€ en 2021.

Les recettes entrées piscine sont évaluées à 150 000,00 € en 2021 au lieu de 230 000,00 € en 2020 soit une baisse de 34,79 %. Ceci s'explique par la période de la crise sanitaire. La participation des communes adhérentes reste inchangée et la contribution de Saujon se monte à 378 000,00€.

Section d'investissement

Les dépenses et les recettes

Pour 2021, Les dépenses de 3 867,41€ seront financées en recettes par les amortissements et l'excédent 2020.

